

A propos d'une Dent : simple histoire

Autor(en): **Antan, Pierre d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 38

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tant des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



La publication de l'*Almanach du Conteur vaudois* est enfin chose décidée. Nous disons : enfin, car il y a longtemps déjà que Louis Monnet était sollicité, par de nombreux amis du *Conteur*, de publier un almanach. « Allez-y gaiement, disaient-ils, vous êtes sûr du succès ! »

Allez-y gaiement ! allez-y gaiement ! C'était bien facile à dire, mais, à l'exécution, les choses ne vont pas si aisément que cela.

Pour précieux qu'ils fussent, ces encouragements ne suffisaient pas à dissiper entièrement l'hésitation naturelle qu'on éprouve à se lancer dans une entreprise nouvelle, où l'imprévu a le plus souvent la grosse part.

Louis Monnet, cependant, se disposait à céder aux demandes qui lui arrivaient toujours plus pressantes, lorsque la maladie, à laquelle il devait malheureusement succomber, mit obstacle à ses desseins.

Les successeurs de Louis Monnet à la rédaction du *Conteur vaudois* ont cru devoir reprendre les projets de leur chef regretté, encouragés dans cette résolution par de nouvelles et incessantes sollicitations.

Ils ne se sont point demandé s'il n'y avait pas déjà, de par le monde, assez d'almanachs, sans celui du *Conteur*, ou s'ils étaient ou non qualifiés pour la tâche qu'ils allaient entreprendre. Ils n'ont vu qu'une chose : répondre, aussi bien qu'ils le pourraient, au désir qui leur était exprimé de façon si aimable et tâcher, si possible, d'acquiescer un titre de plus à la sym-

pathie constante dont jouit, depuis plus de quarante ans, le *Conteur vaudois*. Ils se sont donc lancés, avec une foi pleine et entière dans l'appui et dans la sympathie des amis du *Conteur* et de notre pays. Les événements n'ont point encore démenti cette confiance. Espérons qu'il en sera ainsi jusqu'au bout.

Comme le *Conteur* à sa naissance, l'*Almanach du Conteur* entre dans le monde sans aucune prétention et surtout sans la moindre intention de disputer à ses congénères la légitime popularité que leur vaut leur ancienneté et le soin croissant qu'ils mettent à répondre de plus en plus à l'attente de leurs fidèles lecteurs. Escorté de ses respectables aînés, le *Messager boiteux* de Berne et Vevey et le *Bon Messager*, l'*Almanach du Conteur* espère obtenir une petite place au foyer romand. C'est là toute son ambition.

Nous publierons, dans un de nos prochains numéros, le sommaire de notre *Almanach* et le nom de ses collaborateurs. Disons seulement, pour aujourd'hui, que, à toutes les portes où nous sommes allé frapper, nous avons rencontré l'accueil le plus obligeant. La couverture, dont on peut voir dans le cliché ci-dessus une reproduction très réduite, est l'œuvre du peintre F. Rouge, d'Aigle, qui a bien voulu répondre à notre appel.

Le prix de l'*Almanach du Conteur vaudois* sera de 50 centimes. On peut s'inscrire dès maintenant au bureau du journal (rue de la Louve, 1, Lausanne), où sont aussi reçues les demandes pour les annonces. Quelques pages seulement seront réservées à la publicité.

L'article que voici n'est point une pure fantaisie d'imagination, comme on le pourrait croire. Dans un guide, qui est, soit dit en passant, l'un des meilleurs et des plus artistiques qu'on ait publiés sur la merveilleuse contrée de Montreux, nous trouvons l'ainéa suivant. Et des renseignements pris nous confirment qu'il ne s'agit point d'une coquille d'imprimerie. On parle du chemin de fer Gyon-Naye :

« La voie s'attache au flanc de la Dent de Verdasson, dont les pentes sont couvertes de rhododendrons, etc. »

Dans un journal de Montreux, cette malheureuse petite Dent fut appelée Merdasson.

Il est donc temps d'intervenir puisque nos amis de Montreux ne sont pas encore d'accord.

A propos d'une Dent.

SIMPLE HISTOIRE

En ce temps-là, les gens de Montreux avaient de l'esprit. Or, il y avait dans leur contrée une toute petite Dent, non de celles que les dentistes arrachent ou plombent, mais de celles que les ingénieurs percent. Elle n'avait rien de remarquable, cette petite Dent. C'était une Dent simplette et modeste que les modzons de Chamozallaz ne craignaient pas de gravir jusqu'au haut, et que les rosiers cachaient de leur tapis vert ou rouge.

Entre ses deux puissantes voisines, Naye et Jaman, elle avait beau se grandir, se grandir tant qu'elle pouvait, elle avait l'air de rien.... que d'un merdazon.

Et les gens de Montreux, qui à cette époque étaient encore de Montreux, étaient comme leur Dent, simples et modestes. Ce n'est pas à porter les hottées de fumier par leurs vignes du Châtelard, ou les cordées de foin par leurs prés d'Avant, de Vaunaise ou des Verreaux, pas plus qu'à bûcheronner par leurs forêts de Jor, ou par la Raveyre, qu'ils auraient pu apprendre à parler à l'eau de fleurs d'orange, et à appeler un chat autrement qu'un chat, et.... un merdasson autrement qu'un merdatzon.

Donc, la petite Dent se nommait la Dent de Merdatzon, même sur les cartes de géographie, et comme ce nom était juste, expressif et pittoresque, personne ne songeait à s'en scandaliser.

C'est tout au plus si de temps à autre quelques polissons en faisaient le sujet de leurs plaisanteries, ou si quelque vacher riait dans sa grosse barbe en expliquant le paysage aux demoiselles.

Mais il vint un temps où Montreux ne fut plus qu'une vaste auberge ouverte à toutes les nations, une succursale de l'antique tour de Babel. Au lieu des belles filles d'autrefois, gaies et rieuses, on ne vit plus le long des chemins que de longues théories de miss, et pour acheter une livre de café dans les magasins de Vernex, on fut obligé d'apprendre l'anglais.

Alors, la pauvre Dent de Merdasson tomba dans un profond discrédit : non pas qu'elle eût fait le moindre mal au moindre touriste, elle en était bien incapable, la pauvre, mais son nom avait été déclaré shoking — very shoking, my dear — et les jeunes miss se contentaient de la désigner du bout de leurs ombrelles, sans oser l'appeler par son nom.

Quelques vieilles dames, rompues à tous les usages de la bonne société, s'acquiescèrent une réputation légitime parce qu'elles savaient le secret de dire le nom malencontreux, en patient sur la première syllabe, mais elles n'y étaient arrivées qu'après de longs exercices, et il n'en était pas moins vrai que la pauvre Dent était une vraie Dent d'achoppement.

Alors, comme il fallait à tout prix sortir de cette impasse et donner satisfaction aux jeunes miss outragées, on prit un moyen héroïque.

On débaptisa et on rebaptisa l'auteur de ce scandale.

Quel fut le parrain ? Mystère. — Son nom, comme celui de tant de héros, est demeuré inconnu ; et c'est dommage. Il aurait mérité de passer à la postérité.

Et Merdasson devint Verdasson. Ce nom n'avait aucun sens, il était bête et gnan-gnan. Il était donc au goût du jour ; et il fit fuir.

Il y eut bien quelques esprits chagrins qui trouvèrent que ce n'était pas la peine de débaptiser les montagnes pour satisfaire aux pudeurs saugrenues de quelques Anglaises, que Merdasson avait été Merdasson de temps im-

mémorial et qu'elle pouvait bien le rester. Ils trouvaient que les Anglaises jeunes et vieilles sont dans ce bas monde pour se scandaliser à tout propos et hors de propos, et qu'une Anglaise qui ne rougit pas n'a plus de raison d'être.

On leur fit honte de ces sentiments vulgaires et tout à fait contraires aux principes de la bonne éducation.

Quant aux gens du pays, depuis longtemps il n'en restait plus guère qu'à l'état fossile. Les quelques survivants de l'ancien peuple de Montreux, gai, spirituel et bon vivant, avaient été chassés par l'invasion dans les villages du haut.

Et Verdasson obtint un succès légitime. On semblait vouloir la dédommager de l'abandon où on l'avait d'abord laissée. C'était Verdasson par ci, Verdasson par là. Toutes les dames de la bonne société en avaient la bouche pleine et les photographes ne pouvaient se lasser de la reproduire.

Il est juste de dire que la petite Dent ne s'en montra pas plus fière, qu'elle ne se grandit pas d'un pouce et n'essaya pas le moins du monde d'éclipser ses deux sœurs aînées.

Et pendant quelque temps, tout alla pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Puis il se passa une chose étrange. Des bruits coururent. Des gens malintentionnés prétendirent que les miss jeunes et vieilles rougissaient de plus belle. On n'y crut pas d'abord. Il fallut bien se rendre à l'évidence.

Une commission nommée pour s'occuper de la chose rapporta des nouvelles désastreuses. On croyait avoir tout fait en débaptisant Merdasson : hélas ! tout était à faire. Les noms shoking pullulaient dans la contrée et si l'on n'y portait prompt remède, Montreux allait devenir le sépulcre de la pudeur mortellement blessée.....

Il y avait d'abord le Cubly, une sommité de demoiselles s'il en fut, exigeant peu de peine et offrant une vue magnifique, sans compter l'attrait qu'exercent sur les âmes rêveuses les ruines de Saleusex. Mais le moyen, je vous prie, de s'intéresser aux malheurs de la dame de Saleusex et d'y rêver poétiquement quand on a dans les oreilles ce vocable malsonnant : le Cubly ? Pfu !

Il y avait ensuite Chillon ! Parfaitement, Chillon. Le Chillon de Bonivard et de lord Byron, le Chillon de Pierre de Savoie et de Jules Capré, le Chillon de Juste Olivier et d'Eugène Rambert devenait dans les bouches françaises, par exemple, d'une inconvenance tout à fait intolérable. Il y avait enfin Montreux, lui-même, que beaucoup d'étrangers ne pouvaient arriver à nommer d'une façon décente. La commission racontait que même les cochers de fiacre en rougissaient.

Dans ces moments pénibles, la commission toujours plus héroïque se montra à la hauteur des circonstances. Elle décida que puisque tout était inconvenant, on allait tout débaptiser et rebaptiser, jusqu'à ce que la plus pudique des filles d'Albion se déclarât satisfaite.

Et maintenant, elle travaille activement. Nous connaissons sans doute bientôt le résultat de ses travaux. Pour Chillon, on hésite encore entre le château Shoking et le château Capré. Le Cubly deviendra le Fubly,..... à moins que ce ne soit le Mubly, et ainsi de suite.

Et tout le monde finira par être content.... Tout le monde, non, pourtant.... Là-haut, sur la terrasse de l'église, le buste de Philippe-Cyriaque Bridel n'a pas l'air bien content.

Le vieux doyen paraît ne plus reconnaître ses paroissiens. Entre les pointes de son col, il a son air revêche des jours du Jeune d'autrefois. Je ne sais, mais je crois qu'il aimerait autant Merdasson que Verdasson.

PIERRE D'ANTAN.

Les petits chars.

Derrière l'hôtel-de-ville de Lausanne se trouve une petite place morte comme les rues de village à l'heure du sermon. C'est la place de la Louve. Elle sort pourtant un peu de sa léthargie, le mercredi et le samedi matin, pendant le marché. On y parque, ces jours-là, les charrettes des vendeurs, non les charrettes attelées, mais uniquement celles qu'on tire ou qu'on pousse à la force des bras. Ces véhicules s'appellent chez nous des *petits chars*.

Il y a petit char et petit char. Ceux des bouchers et des charcutiers sont généralement hauts sur roues, avec un pont à jours et des ressorts de première qualité. Un vernis faux-bois leur donne un petit cachet d'élégance. Ce sont des petits chars cossus, faits pour rouler sur l'asphalte des cités et s'arrêter devant les belles boutiques.

Les maraichers et les fleuristes de la banlieue ne possèdent pas des voituresses aussi aristocratiques. Leurs petits chars ont une mine qui parle de la terre des jardins potagers et de la poussière des routes. Pas de vernis fins et encore moins de ferrures nickelées. Leurs constructeurs se sont inspirés de divers modèles : camions, chars à ridelles, charrettes à poutrelles, sans caisse ni pont, semblables à celles dont se servent les tonneliers. On hisse là-dessus les corbeilles longues et basses où s'alignent fruits et légumes. Au sommet du chargement trônent les bouquets. Si les petits chars faisaient de la politique, on pourrait appeler ceux des fleuristes et maraichers des *miloux*.

A la place de la Louve, ils occupent le centre, ce qui est tout indiqué. A droite, se prélassent les représentants, peu nombreux, au reste de la haute pègre des petits chars. La racaille, le prolétariat, est à gauche.

Les petits chars de cette dernière classe, ce sont les *berrots* et les *poussettes*. Formé le plus souvent de l'avant-train d'une charrette quelconque, le berrot, comme l'indique son nom, n'a que deux roues. Beaucoup de petits paysans du Jorat n'ont pas autre chose pour mener en ville une charge de bois ou les produits de leurs plantages. Le berrot n'a aucune prétention à l'élégance. C'est un primitif, un rustique, dont les qualités se révèlent surtout dans les terrains accidentés, où les chaussees sont encore à l'état primitif.

Plus connue de nos lectrices, la poussette, après avoir transporté deux ou trois générations de bambins, sert de voiture de marché à beaucoup de pauvres familles. Sa légèreté fait que les femmes, les jeunes filles la conduisent aisément. Elle n'a, au reste, pas les faveurs du sexe fort. Pourquoi ? On ne l'a jamais vu. Ce sont les campagnardes qui l'utilisent le plus. Elles entassent dans leur corbeille profonde et ventrue des montagnes de choux, de la volaille et jusqu'à des cabris. De même que le berrot, la poussette vient quelquefois de trois lieues à la ronde. On voit de petites vieilles, voûtées et ratatinées, les mener encore, trotinant derrière, la jupe retroussée sur les bas de laine brune.

Est-il besoin de dire que la poussette campagnarde n'a rien de commun avec ces voituresses d'enfants dont la caisse capitonnée a des airs de nacelle suspendue sur des roues de bicyclettes. Elle aussi est faite pour les chemins rocailleux et pour les terrains où les poussettes citadines fausseraient, en un clin d'œil, leurs mignonnes jantes à caoutchouc et leurs rayons minces comme du fil. Sur la place derrière l'hôtel-de-ville, elles se tiennent serrées les unes contre les autres, à côté de leurs amis les berrots, et bien loin des charrettes de luxe.

Comme nous autres ici-bas, les petits chars de la Louve ne connaîtront la parfaite égalité qu'à leur mort.

V. F.

Le jardin d'Eden, à Lausanne.

Hé, oui, l'Eden à Lausanne, et sur Montbenon, encore ! Un Eden, avec des pommes, sans doute, mais assurément sans serpent ; à moins que.... Chut ! ne disons pas de méchanteté.

En effet, n'avez-vous point lu, il y a quelques semaines, dans nos journaux, que, pour clôturer brillamment les solennités du centenaire, nous aurions, en septembre 1903, une *exposition internationale d'horticulture* ? Internationale, vous entendez bien.

Cette exposition, nous l'avons dit, aura lieu sur cette admirable promenade de Montbenon, où fréquente encore, après quinze ans, le souvenir de la merveilleuse exposition de 1888, la dernière que nous eûmes à Lausanne.

Pour la circonstance, la municipalité a bien voulu mettre à la disposition de la *Société vaudoise d'horticulture*, organisatrice de l'exposition, toute la surface de l'esplanade, au midi du palais de justice, soit près d'un millier de mètres carrés de plus qu'en 1888. Bien plus, l'on assure que nos édiles ont promis au Comité d'anticiper, en prévision de cette fête des fleurs, les aménagements et améliorations qu'ils se proposent de faire à cette esplanade, aménagements et améliorations qui, d'ailleurs, ne seront pas de luxe et que nous attendons depuis longtemps. Ainsi, un concours est ouvert entre nos architectes pour les plans d'un nouveau kiosque à musique ; l'affreuse balustrade, toute délabrée, qui borde l'esplanade du côté du lac, sera, dit-on, remplacée par un élégant banc de pierre avec galerie de métal, dans le genre de celui qui limite la terrasse de l'Abbaye de l'Arc, au midi ; on installera l'éclairage électrique, etc. etc. En un mot ce sera superbe et l'exposition projetée ne sera pas la moindre des attractions de cette année 1903, qui nous en promet tant.

A ce propos, il nous a paru intéressant de rappeler, en quelques mots, l'origine et les états de services de la *Société vaudoise d'horticulture*, aujourd'hui l'une des plus populaires et des plus sympathiques d'entre nos sociétés.

Nous empruntons ces détails à un discours prononcé par M. François Pittet, au banquet qui eut lieu, le 10 novembre 1894, à l'Hôtel des Trois-Suisses, à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de la Société. Ce discours a été publié in-extenso dans le numéro de janvier 1895 du journal de la Société d'horticulture du canton de Vaud.

La parole est à M. François Pittet.

Mesdames et messieurs (les dames avaient été conviées au banquet ; c'était naturel, il s'agissait de célébrer le culte des fleurs). Classé dans les vieux membres et encouragé par mes anciens collègues du Comité, je crois vous être agréable en vous donnant quelques renseignements sur l'histoire et l'activité de la Société dès sa fondation à ce jour.

Le 18 mai 1844 se formait, à Lausanne, un Comité provisoire qui, à l'exemple de Berne, Genève et Neuchâtel, jetait les bases d'une société dont le but était d'encourager le développement et le goût de l'horticulture dans notre cher canton. Ce Comité provisoire était composé de MM. Challand, Esperandieu, Ed. Chavannes, Ch. Carrard, Dr Fayod et Em. Gay. Ce même jour il était adressé une lettre à tous les jardiniers et amateurs, annonçant que s'il y avait cinquante adhésions, il se formerait une Société d'horticulture dans le canton de Vaud.

Septante-quatre personnes répondirent à cet appel et, le 2 septembre 1844, une assemblée avait lieu à l'Hôtel-de-Ville, afin de constituer définitivement la Société. Au nombre des adhérents, nous voyons entr'autres : M. et Mme Auberjonois, MM. Barraud, horticulteur, Ch. Bugnion, Challand, Chavannes, Dapples, de Haller, de la Harpe, Grenier, Giron, Haldimand, Perdonnet, Wyttenbach, Rosset, Koh-